# AsseZoné

1,50€ - www.joc.asso.fr

#172 Février 2019

## Dossier
Sacrement : au-delà du symbole...

## Actus
Etudiantes et étudiants étrangers : payer plus

## Focus
Mathieu au service des privés d'emploi

# Édito

## Continuons de libérer la parole !

Depuis quelques mois déjà, de nombreuses femmes et de nombreux hommes se sont parés de gilets jaunes pour faire entendre leurs souffrances et leurs difficultés. Elles et ils ont osé libérer la parole.

Libérer la parole, se faire entendre, dénoncer… ce ne sont pas des mots étrangers à la JOC mais bien ancrés dans son projet. L'actualité nous redit qu'il y a encore beaucoup à dire ! Mais ce n'est pas naturel pour nous, jeunes du milieu ouvrier, qui sommes si souvent privés de considération par les décideurs et décideuses. Ce n'est pas facile, lorsque ce sont les plus riches, les plus diplômés qui sont écoutés. Mais notre mission jociste est d'aller vers nos potes, pour qu'elles et ils dénoncent ce qu'ils vivent et prennent conscience qu'avoir un avis est un droit ! Nous devons entendre leur voix pour que l'on arrête de décider sans nous

Nous venons de vivre DessInsVisibles, où nous avons rendu visibles les rêves des jeunes, où nous avons recouvert des murs entiers des mots écrits pour dénoncer les maux dus à un système économique qui fait de nous des objets ! Ce n'est qu'un début : continuons à nous organiser pour que ces rêves soient entendus par nos partenaires et décideurs ! Continuons à donner la parole aux jeunes avec l'enquête. Cela nous demande de l'audace, de la persévérance… mais n'est-ce pas là que nous permettons à des femmes et des hommes de se mettre debout et d'avoir leur place dans la société et dans l'Eglise ? Alors, à vos crayons !

LOLA MEHL

# En bref

**DU 26 FÉVRIER AU 3 MARS : VIVEZ LA MONTAGNE AUTREMENT !**

Découvrir la vie d'une station d'hiver, des saisonnières et des saisonniers, des personnes qui y vivent. Prendre le temps de vacances curieuses au cœur de la montagne : aller à la rencontre, s'ouvrir aux paysages, découvrir et contempler. C'est le projet comme chaque hiver du service jeunes de la Mission de France et de la JOC Rhône-Alpes : permettre à des jeunes de vivre des vacances autrement !

Au programme cette année : randonnée, raquettes, ski, mais sans être seulement consommateurs ! Découvrir l'envers du décor de la station, la vie des saisonniers, les acteurs de la région… S'interroger sur nos modes de vie, construire ensemble une proposition spirituelle ouverte au monde, parcourant la Bible en respectant la recherche de chacune et chacun.

**Quand ?** Du 26 février au 3 mars 2019.
**Lieu :** Presbytère de Montvalezan 73700 Montvalezan (04 79 06 40 04)
Plus d'informations auprès de Laura : 06 17 83 97 75 ou via la page Facebook : @joc.delyon

# À la JOC en c'moment

## En février, se saisir de l'enquête !

Place à l'étape « *Esquissons l'enquête* » de la campagne « *Traçons nos vies* ». L'occasion de découvrir en équipe ou fédération la nouvelle enquête de la JOC sur « La liberté de choix et la réussite, chez les jeunes de 13 à 30 ans ». Le but est de découvrir les questions de l'enquête. C'est l'occasion de s'organiser : un peu d'ambition, un peu de défi pour atteindre l'objectif que vous vous serez fixés ! L'enquête doit être proposée au plus grand nombre et partout : à vos potes, dans vos lieux de vie (école, fac, boulot), auprès de partenaires, dans la rue.

L'enquête fait partie de l'ADN du mouvement. Depuis ses débuts, la JOC a donné la parole sur une thématique spécifique à la vie des jeunes. Bien que notre spécificité est de porter la parole même des jeunes, avoir des résultats d'enquête nous permettent d'avoir des chiffres forts, représentatifs de la jeunesse. C'est important pour se faire entendre et c'est un moyen de faire découvrir eécouvrir de nouvelles réalités.

L'objectif est d'en faire remplir le plus possible, pas pour se vanter, mais bien pour donner du sérieux aux résultats et aux revendications de la JOC. L'enquête est par ailleurs un outil « d'aller-vers » pour rencontrer de nouveaux jeunes et leur faire découvrir la JOC. 9 mois pour aller au-devant d'un maximum de jeunes, les militantes et militants ont jusqu'au 15 novembre 2019 pour la faire remplir !

*François Salomé*

# Sacrement : au-delà du symbole...

*Dans la religion catholique, le sacrement est perçu comme un rite sacré, qui est symbolisé par des gestes, des signes, des paroles. Mais le sacrement est avant tout un acte d'amour et d'engagement envers le Christ.*

Par le sacrement, nous décidons par cet acte de reconnaitre que Dieu est important et que nous souhaitons le laisser entrer dans nos vies. D'autre part, il y a quelque chose de fort dans le sacrement, c'est que l'on n'est jamais seul à le vivre. Il y a toujours un parrain, une marraine, un témoin et surtout Dieu au milieu de tout cela. Le plus important c'est de comprendre que le sacrement ne s'arrête pas à l'acte symbolique. Bien au contraire, c'est à ce moment-là que tout commence et qu'une nouvelle vie nous tend les bras.

Les sacrements de l'initiation chrétienne (baptême, communion et confirmation) correspondent au début de notre vie en tant que chrétien et chrétienne. On commence à comprendre que l'on est aimé de Dieu dans notre vie. Les sacrements de l'engagement (le mariage et l'ordination) quant-à-eux correspondent à des choix de vie, ceux de vivre en union avec le Christ tout au long de notre vie. Les sacrements de guérison (la réconciliation et le sacrement des malades) symbolisent enfin le pardon et l'espoir.

Vivre un sacrement est une expérience unique d'amour et de foi. Dans notre vie quotidienne les sacrements prennent tout leur sens. Par exemple, le sacrement du mariage est vécu tous les jours, par les personnes qui se sont unies devant Dieu et qui se sont jurés fidélité quelles que soient les situations de vie rencontrées. L'ordination est aussi un sacrement où l'on jure fidélité à Dieu au quotidien en étant au service des autres. Le baptême c'est le premier sacrement qu'a vécu Jésus et qui marque le début de toute vie chrétienne. Il a du sens dans notre vie car on laisse Dieu guider nos pas. Il est essentiel de se rappeler qu'un sacrement correspond à un choix que l'on décide de faire : celui de laisser Dieu entrer dans nos vies. Il y a des particularités, comme le sacrement de la communion que l'on renouvelle à chaque fois que l'on célèbre l'Eucharistie. Il est important de remettre du sens à cette communion à chaque fois pour se rappeler à quel point il est important dans nos vies.

Il y a également le sacrement de réconciliation qui consiste à reconnaître nos faiblesses, nos erreurs, nos manques d'amour qui nous éloignent de Dieu devant un prêtre avant de recevoir le pardon de Dieu. Ce sacrement peut être demandé plusieurs fois et autant de fois qu'il nous semble important de le renouveler : la période du Carême est très propice pour cela.

Cette année, le Carême débutera le 6 mars avec le mercredi des Cendres et finira le 18 avril lors du Jeudi Saint. C'est une période de 40 jours avant Pâques (sans compter les dimanches) qui fait référence aux 40 années qu'a passées le peuple d'Israël dans le désert entre sa fuite d'Egypte et son entrée en Terre promise, mais également aux 40 jours passés dans le désert par Jésus après son baptême. Le Carême est un temps de conversion, c'est-à-dire un temps où l'on est appelé à se tourner vers Dieu, en se détournant pour cela du superflu et du péché, ou plus simplement du manque d'amour pour Dieu, pour soi-même et pour son prochain. Il doit nous permettre de nous préparer à vivre Pâques et à célébrer la résurrection du Christ.

Ce temps peut être vécu de plusieurs manières. Par la prière : nous prenons le temps de nous arrêter dans nos vies, de nous déconnecter de toutes les distractions et les stimuli pour nous recueillir devant Dieu. On peut par exemple allumer une bougie pour signifier que l'on entre en prière, mais il est aussi important de prendre un temps de silence dans nos journées bien remplies. Par le jeûne, en renonçant à son carré de chocolat de la journée, en fumant une cigarette de moins par jour, en allant vers une personne que l'on a du mal à aimer, en laissant tomber les jeux vidéos pour prendre le temps de vivre avec d'autres, en faisant une pause de réseaux sociaux... En se privant volontairement, on accepte de se laisser nourrir par la Parole de Dieu. Par le partage : donner un peu de ce qu'on a à ceux qui ont moins, participer à la vie d'associations ou de mouvements tournés vers les plus fragiles, c'est se montrer solidaires. On peut donner une pièce dans le métro, partager son repas avec celles et ceux qui ne mangent pas à leur faim, mais aussi être plus attentifs à nos proches et nos amis, prendre des nouvelles de ceux qui sont loin, inviter un copain ou une copine isolée à sortir…

*Nicolas Bellissimo et Karl Bacoul*

## POUR ALLER PLUS LOIN

Le guide des sacrements est un outil qui s'adresse à tous les jeunes qui se posent la question de vivre un ou plusieurs sacrements. Il est également à destination des personnes qui s'interrogent sur ce qu'est un sacrement. Il y aura à l'intérieur de ce guide un organigramme de l'Église catholique, avec les différentes composantes de l'Église, ainsi que quelques définitions et mots clés.

Dans cet outil, vous pourrez retrouver l'histoire des sacrements, la définition de chaque sacrement, à quoi il correspond, les signes et symboles qui le caractérisent. De plus vous pourrez trouver des pistes pour savoir dans quel lieu vous pourrez les préparer, avec qui et comment. Il y aura également dans ce guide des témoignages de jeunes qui ont vécu les différents sacrements. L'outil a pour objectif de vous aider, du questionnement du sacrement jusqu'à l'après sacrement. En autres, des Révisions de Vie vous permettront de vous poser la question du sacrement avec d'autres et

vous donneront diverses méthodes pour vous aider. L'outil a été créée pour des jeunes et par des jeunes afin d'être accessible à tout un chacun. Il y aura aussi une parole du mouvement et une explication de ce qu'est la JOC. Côté pratique, le guide sera composé d'une fiche pour chaque sacrement.

Cela permettra aux personnes intéressées par un sacrement en particulier de pouvoir choisir ce qui les intéresse. Pour finir, ce guide est là à la fois pour vous apporter des réponses et pour vous questionner. Nous avons créé cet outil à l'aide de personnes qui connaissent le sujet notamment le GREPO (Groupe de Recherche et d'Etude en Pastorale Ouvrière). C'est un outil qui, on l'espère, vous aidera dans votre cheminement et dans celui de vos copains et copines !

*Disponible au printemps 2019.*

**TÉMOIGNAGE**

**Célia vers le sacrement du mariage**

*« Mon mari et moi avons décidé de nous marier à l'église tout d'abord car c'était naturel pour nous, étant donné que toute la famille de mon mari est passée par cette étape. Même si deux ans auparavant j'avais fait mon cheminement vers le baptême, j'ai beaucoup appris lors de la préparation.*
*Je peux dire qu'avant cette préparation au mariage, nous marier à l'église était une évidence. Mais suite à ces échanges et à ces réunions, nous avons trouvé plus de sens à notre démarche. C'était pour moi avant tout une continuité de mon chemin et de ma vie très récente de catholique. Les réunions nous ont permis de discuter ensemble sur notre vie commune qui allait se concrétiser, sur notre famille qui s'était construite avec l'arrivée récente de notre petit Loan trois semaines avant notre mariage.*
*Nous avons mis beaucoup de cœur à la préparation de notre mariage concernant la cérémonie. Nous avons essayé de chercher des textes qui nous correspondaient le plus possible. Et lors de nos sessions, nous avons énormément échangé avec Gérard, le prêtre qui nous a mariés et qui m'a accompagnée dans mon cheminement vers le baptême, qui a su répondre à nos questions, nos doutes. »*

# Agenda

9 ET 10 FÉVRIER
**WEEKEND ACCUEILS SAISONNIERS**

Les membres des collectifs des accueils saisonniers des cinq dernières années sont invités à participer au week-end. Le but est d'identifier les besoins concernant les outils pour les Perm' !

22 AU 24 FÉVRIER
**LES RESPONSABLES DE FÉDÉRATIONS ONT RENDEZ-VOUS AU MANS !**

Les responsables des fédérations JOC sont invités à venir se former durant 3 jours du vendredi 22 au dimanche 24 février 2019 au Mans (72). C'est un temps privilégié pour les responsables de fédération, l'occasion de mieux cerner son rôle, de relire sa mission, de transmettre et se nourrir des pratiques des autres fédérations. La SRF, c'est aussi l'occasion de revoir et approfondir les pratiques du mouvement.

31 MARS
**INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES !**

Vous avez jusqu'au 31 mars 2019 pour vous inscrire sur les listes électorales afin de voter aux prochaines élections européennes qui auront lieu le 26 mai 2019.

# Sur le web

#LaVieDevantNous

L'aventure continue ! Le livre de la JOC « *La vie devant nous, récits de jeunes privé·e·s d'emploi* ». Sur la page facebook de la JOC, le site Internet, diffusez les liens, likez, partagez afin de faire entendre le plus largement possible le cri des jeunes privés d'emploi !

www.joc.asso.fr

**RETROUVEZ NOUS AUSSI SUR**
joc2france et
@joc2France
**ET FLASHEZ POUR SOUTENIR LA JOC !**

# Actus

JOC

## Etudiantes et étudiants étrangers : payer plus pour étudier

*Le 19 novembre dernier, le Gouvernement annonçait l'augmentation des frais d'inscription à l'université pour les étudiantes et les étudiants n'ayant pas la nationalité d'un pays de l'Union européenne. Une information qui a déclenché la colère des organisations syndicales étudiantes. Allons voir de plus près de quoi il s'agit…*

Dans une volonté de réduction des dépenses publiques, un rapport a été commandé par un député de la République en Marche auprès de la Cour des Comptes, qui est chargée de contrôler les comptes publics. Dans son rapport, cette dernière suggère une augmentation importante des frais d'inscription universitaire pour tous les étudiants.

Dans un pays où l'éducation est gratuite, cette préconisation sonne l'alarme contre la marchandisation du savoir. Le Gouvernement a vite précisé qu'il ne souhaitait pas mettre en œuvre cette préconisation de la Cour des Comptes, du moins… pas pour les étudiantes et étudiants de nationalité française ou ressortissants de l'Union Européenne.

Mais qu'en est-il de des étudiantes et étudiants extra-européens ? Le 19 novembre 2018, soit deux jours avant le rendu du rapport de la Cour des Comptes, le Premier Ministre, Edouard Philippe, a annoncé le plan « *Bienvenue en France* », qui prévoit notamment une augmentation par dix des frais d'inscription pour les étudiants ayant la nationalité d'un pays hors Union européenne. « *Bienvenue en France » (si vous êtes riches !)* » titrait ainsi le journal *L'Humanité* en décembre.

A partir de la rentrée 2019, pour s'inscrire en Licence, un étudiant étranger ou une étudiante étrangère devrait payer 2770€ contre 170€ actuellement. Pour un master ou un doctorat, elle ou il devra débourser 3770€ contre 243€ pour le master et 380€ pour le doctorat. Cela met donc fin au principe d'égalité face à l'éducation en France… Et va exclure les étudiantes et étudiants les plus précaires en touchant grandement à leurs conditions de vie. Pourquoi une telle mesure ? Le principal argument avancé est que cela permettrait d'attirer plus d'étudiantes et étudiants étrangers, qui voient les bas coûts des formations universitaires françaises comme le résultat d'une formation de mauvaise qualité. Cela en dit long sur les conséquences d'une société tournée vers l'argent et le chacun pour soi.

En réalité, l'augmentation des frais universitaires permettrait de mieux trier les étudiantes et étudiants pouvant bénéficier de la formation française en ne sélectionnant que les plus aisés. Le Gouvernement souhaite attirer les jeunes des pays émergents, comme la Chine ou l'Inde tout en laissant sur le carreau nombre d'étudiantes et étudiants originaires de pays d'Afrique par exemple.

La FAGE, syndicat étudiant, estime que « *ce n'est pas aux étudiants de contribuer au sous-financement de l'enseignement supérieur par l'État* ». Le syndicat considère que les étudiants internationaux doivent « *avoir les mêmes droits et même davantage d'accompagnement pour faire leurs études en France* ». Idem pour l'UNEF, autre syndicat étudiant, pour qui cette mesure est « *un renforcement de la précarité sociale et une fermeture des portes de l'enseignement supérieur français* ».

*Floriane Rodier*

### POUR ALLER PLUS LOIN

Plusieurs questions restent sans réponse pour le moment…

Est-ce que cette mesure concerne aussi les jeunes déjà inscrits en cursus universitaire cette année, qui, s'étant engagé pour plusieurs années d'études en France, devront accuser une dépense non prévue dans leur projet d'origine ?

Est-ce que cette réforme concerne tous les jeunes n'ayant pas une nationalité d'un pays de l'Union européenne ou seulement les jeunes ne résidant pas dans l'un des pays de l'UE ?

Les demandeurs et demandeuses d'asile et les étudiantes et étudiants étrangers résidant en France seront-ils aussi concernés ?

Cette mesure risque-t-elle d'entraîner l'augmentation des frais universitaires pour l'ensemble des étudiantes et étudiants dans les prochaines années ?

# fOcus

## Mathieu au service des privés d'emploi

*Mathieu a 23 ans, il est responsable du Comité de jeunes privés d'emploi (CJPE) de Cholet (49) pour la deuxième année. Une responsabilité qui le fait grandir !*

Après l'obtention d'un CAP cuisine en alternance en 2013, Mathieu est arrêté deux ans pour maladie. Il finit par pouvoir reprendre le travail et être reconnu travailleur handicapé mais il ne trouve que des petits boulots ou de l'intérim. Depuis fin août il est commis de cuisine en maison de retraite près de Torfou dans le Maine-et-Loire.

Etre « privé d'emploi », ça lui parle car il a eu des périodes de chômage. Il a été suivi par la Mission locale et une agence intérim et puis : « *la famille m'a soutenu et la JOC aussi* », dit-il. Depuis 2017, il est responsable CJPE, c'est un rôle très important pour lui, il pourrait d'ailleurs en parler des heures... « *J'ai été responsable seul pendant deux ans mais ça m'a apporté. La première fois qu'on m'a proposé je me suis dit « ça va me faire grandir. Je dois avoir les capacités de le faire. La première année les rencontres étaient le vendredi, ça n'a pas bien marché. L'année dernière le CJPE fonctionnait mais c'était compliqué d'être responsable seul. Cette année il y a Lucile pour m'aider à faire les comptes rendus, les invitations… L'équipe fédérale a bien choisi ; pour la faire grandir c'est très bien. Au début, j'avais mes petites habitudes, ce n'était pas évident. On a fait un classeur avec les feuilles d'émargement, les ordres du jour, les comptes rendus, les ateliers, la mobilisation... C'est Lucile qui est responsable du classeur. Avec l'équipe fédérale, on s'est dit qu'on allait mettre des informations du CJPE sur les réseaux sociaux. Et on va aller dans les FJT (Foyers de jeunes travailleurs) et la Mission Locale pour rejoindre de nouvelles têtes, élargir les contacts et permettre aux jeunes de partager sur leurs vies professionnelles. Ça fait mûrir, on nous croit capable.* »

Pour Mathieu, il est primordial de soutenir les jeunes privés d'emploi et de faire vivre le CJPE : « *C'est important de donner un coup de pouce aux copains. Moi je l'ai été et ça demande de l'aide. Si on est soutenu par les copains, c'est moins dur de se dire, « aujourd'hui je vais chercher de l'emploi ». Le CJPE c'est plus intime, par rapport au travail, on est plus liés. Les débats permettent d'aider aussi.* »

Aujourd'hui, au CJPE de Cholet, les jeunes se réunissent tous les derniers samedis du mois de 19h à 22h. Elles et ils parlent de CV, de lettres de motivations, rencontrent des responsables de la Mission locale. Cinq jeunes fréquentent régulièrement le CJPE, comme Angèle qui grâce à ces rencontres a plus de facilités à s'exprimer devant d'autres. Mathieu, a encore beaucoup d'envies : « *J'aimerais qu'il y ait plus de monde au CJPE, notamment des jeunes qui ne sont pas en JOC et je voudrais que ça continue des années.* »

*Mathilde Lacaille-Albiges*

# Culture

### LIVRE

*« Les invisibles de la République »*
Salomé Berliou et Erkki Maillard

Des jeunes et des parcours freinés, faits d'autocensures, d'isolements, du manque d'information, de réseau dans une France rurale, périphérique : « *60 % de nos jeunes n'ont pas les mêmes chances de réaliser leur potentiel que leurs camarades des grandes métropoles* ».

Ed. Robert Laffont, 20 €

### FILM

*« Tout ce qu'il me reste de la révolution »*
Judith Davis

Angèle se bat contre la malédiction de sa génération : à l'heure de la déprime politique mondiale. Issue d'une famille de militants, sa sœur a choisi le monde de l'entreprise et sa mère a abandonné son combat politique pour déménager, seule, à la campagne.

En salles le 6 février

### CD

*« Jeannine »*
Lomepale

Après le succès de son premier album FLIP, Lomepal dévoile « Jeannine » dédié à sa grand-mère et à toutes les histoires racontées sur sa vie. Un ensemble de titres sous le signe de la folie, de nos folies. Quelques featuring sont inclus avec Katerine, Orelsan, Roméo Elvis…

12 €

Assez Zoné n°172 Février 2019– Publication mensuelle de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne – 246 boulevard Saint-Denis BP 36 92403 Courbevoie Cedex – Administratrice générale : Lola Mehl / Directrice de publication : Floriane Legal / Rédactrice en chef : Asmahan Bauchet / Ont participé à ce numéro : Mathilde Lacaille-Albiges, Nicolas Bellissimo, Karl Bacoul, Floriane Rodier, François Salomé. Merci à toutes les personnes qui de près ou de loin ont permis la réalisation de ce numéro. Création maquette : Résonance Publique / Mise en page : Asmahan Bauchet / Dépôt légal : 1er semestre 2019/ Neuville Impressions – 71160 Digoin / Issn 1285-4328/CPPAP : n°1222 G 83060. Abonnement : l'abonnement pour 1 an, soit 11 numéros est de 15€. Envoyez vos nom, prénom et adresse sur papier libre, ainsi qu'un chèque de 15€ à l'ordre de Jeun'avenir publications à l'adresse suivante : ACO - Service publication JOC - 7 rue Paul Lelong 75002 Paris.